

Programme de législature 2012-2017

Pour faire face aux défis qui attendent le canton, le Conseil d'Etat prévoit d'agir au travers de vingt-trois mesures, selon cinq axes: assurer un cadre de vie sûr et de qualité ; soutenir la croissance et le pouvoir d'achat ; soutenir la recherche, former, intégrer au marché du travail ; investir, innover, faire rayonner le canton ; optimiser la gestion de l'Etat. A cet effet, la planification financière 2014-2017 prévoit une enveloppe dont les effets cumulés et progressifs pourront atteindre 210 mios de francs en 2017, ainsi qu'une augmentation des investissements nets (300 mios à 400 environ).

En 2012, le canton de Vaud peut s'appuyer sur un certain nombre d'avantages: son ouverture, son attrait, ses atouts reconnus, un dynamisme économique supérieur à la moyenne suisse, ses finances assainies, sa capacité d'innovation, son offre culturelle. Des préoccupations n'en sont pas moins présentes, touchant au logement, à la sécurité, à l'adéquation des infrastructures, à l'environnement, au vieillissement de la population, à l'emploi et à l'intégration sociale. Le contexte économique et financier international et européen est incertain, tout comme l'avenir de la politique énergétique. D'importants défis attendent donc les autorités et la population : consolider les atouts du canton et son rayonnement, adapter les politiques publiques et les investissements aux effets de la démographie, veiller à maintenir le dynamisme et la diversité de l'économie, renforcer la cohésion sociale et l'intégration au marché du travail.

Fort de vingt-trois mesures et des actions qui en découlent, le programme de législature se veut à la fois ambitieux, réaliste et cohérent avec la planification financière. L'enveloppe à disposition sera intégrée année après année au budget, dans une mesure qui dépendra de l'évolution de l'ensemble des facteurs de la planification financière ; elle déploiera des effets financiers cumulés allant de 70 mios de francs en 2014 à 210 mios en 2017.

Le programme renforce des projets et des réformes en cours par des actions innovantes et nécessaires pour le bien et l'avenir du canton. Ainsi, le Conseil d'Etat engagera la réalisation de projets phares et d'investissements significatifs, parmi lesquels la plate-forme pôle muséal / MCBA, le Centre universitaire de l'enfant et de l'adolescent, les projets Blue Brain et Cluster Sport, le Campus Santé et le Centre coordonné de compétences cliniques. Dans une perspective anti-cyclique, une augmentation annuelle du volume des investissements (300 à 400 mios de francs nets environ) est prévue et profitera notamment aux secteurs de la sécurité et du pénitencier, de la formation, de la santé, des Hautes Ecoles, des transports et de la mobilité ainsi que de l'environnement. Diverses politiques seront dynamisées au profit par exemple du logement, de la lutte contre la violence, de l'accueil de jour des enfants, de l'accès à la formation et à l'emploi, de la culture, des économies d'énergies et de l'énergie renouvelable, de l'innovation industrielle, de la prise en charge des aînés. Enfin, dans l'optique d'un soutien autant à la compétitivité des entreprises qu'au pouvoir d'achat des familles, des adaptations de l'imposition du bénéfice des entreprises et du régime des allocations familiales seront proposées au Grand Conseil.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12/10/2012

Renseignements complémentaires :

Fichiers à télécharger :

[Présentation_programme_de_législature](#)

[Programme de legislature-2012-2017](#)